

**VISION de l'AVENIR DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE À FAIBLE  
INCIDENCE POUR LE CANADA**

**RECOMMANDATIONS VISANT LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE : 2004-2005**

Au Canada, la production d'énergie est sur le point d'entrer dans une phase d'innovation stimulante pouvant aboutir à une augmentation de la concurrence internationale. Cette nouvelle phase de production d'énergie viendra des formes d'énergie renouvelables à faible incidence. Avec le temps, ces formes d'énergie pourrait servir à produire de manière fiable autant d'électricité au Canada que l'énergie thermique et nucléaire combinées. La promotion de l'énergie renouvelable à faible incidence est attribuable aux limites des sources d'énergie comme le charbon, ainsi qu'au besoin accru de sources d'électricité flexibles vu les possibilités pour le Canada de développer de nouvelles technologies énergétiques lucratives et d'exporter de l'électricité verte. Pour profiter pleinement de ces possibilités, nous devons déterminer notre objectif en matière d'énergie et les moyens pour l'atteindre.

***L'objectif de la Clean Air Renewable Energy Coalition consiste à faire en sorte que l'énergie renouvelable à faible incidence représente 7 % de la production d'électricité au Canada en 2010 et 15 % en 2020. Actuellement elle représente 1,3 %.***

*Pour atteindre cet objectif et s'assurer que l'énergie renouvelable à faible incidence joue un rôle efficace et significatif dans le secteur de l'énergie au Canada, la Coalition recommande aux gouvernements canadiens (a) de traiter la production d'énergie renouvelable à faible incidence de la même manière que les autres technologies de l'énergie soutenues historiquement et (b) de prendre les mesures suivantes :*

- 1. Définir une vision globale de l'énergie renouvelable à faible incidence pour le Canada*** comprenant une évaluation globale des sources d'énergie, des fonds de R-D pour les technologies nouvelles, ainsi que les prix de soutien différenciés pour les technologies en phase précommerciale.
- 2. Fixer des cibles à long terme pour l'énergie renouvelable à faible incidence au Canada*** comme les objectifs ci-dessus.
- 3. S'engager à prendre des mesures incitatives générales, de marché et gouvernementales à long terme***, notamment les améliorations de l'Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉÉ), l'expansion de programmes similaires aux autres technologies renouvelables et le prolongement du Programme de stimulation de marché (PSM).
- 4. Créer des partenariats entre le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux et territoriaux afin de prévoir des mesures incitatives en vue d'accroître les investissements dans l'énergie renouvelable à faible incidence au Canada.***
- 5. Reconnaître que les sources d'énergie renouvelables à faible incidence peuvent contribuer à réduire l'intensité carbonique de l'approvisionnement énergétique au Canada et en tenir compte dans les règles s'appliquant aux émissions intérieures proposées et au système de compensation.***

Plus récemment<sup>1</sup>, la Coalition a suggéré au premier ministre que le gouvernement du Canada :

élabore une **stratégie de l'énergie renouvelable** (concernant l'énergie renouvelable à faible incidence/l'électricité verte)\*

Formatted: Bullets and Numbering

fixe un objectif et un échéancier pour l'électricité verte, par exemple, 7 % de la production d'électricité totale du Canada en 2010 et 15 % en 2020

Formatted: Bullets and Numbering

améliore les mesures d'incitation à la production d'électricité ou en pousse de nouvelles **pour accélérer le développement des nouvelles technologies d'énergie renouvelable** :

Formatted: Bullets and Numbering

étende l'**application du programme EPÉÉ** de 1000 MW à 4000 MW à un niveau minimal de 1,0 cent du kWh,\*

permette que les projets d'énergie éolienne soient admissibles à l'EPÉÉ et aux frais liés aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie au Canada (FEREEC);

élabore une série d'autres mesures d'incitation à la production d'énergie (MIPEV – Mesure d'incitation à la production d'énergie verte) pour d'autres technologies comme les petites centrales hydroélectriques, l'énergie tirée de la biomasse, la géothermie et l'énergie marémotrice<sup>2</sup>.

---

*Les chiffres sont révélateurs : la demande d'électricité verte augmente*

Le Canada a besoin d'électricité. **D'ici 50 ans, les besoins d'électricité au Canada augmenteront de 60 % à 270 %<sup>3</sup>.** En outre, le Canada sera influencé par la hausse rapide de la demande aux États-Unis. **À l'heure actuelle nous exportons seulement 7 % de notre électricité aux États-Unis, mais les possibilités d'exportation augmenteront considérablement au cours des 50 prochaines années.** Vu que les États-Unis ont des exigences de plus en plus grandes concernant les niveaux minimaux d'énergie verte, connues sous le nom de renewable energy portfolio standards (RPS), le Canada devra se trouver en position de fournir ce type d'énergie.

---

*Les avantages de l'énergie renouvelable à faible incidence sont clairs*

**L'énergie renouvelable à faible incidence est une ressource non tarissable ayant peu d'incidences sur l'environnement**

La production d'électricité renouvelable à faible incidence génère des quantités minimales d'émissions associées aux pluies acides, au smog ou au changement climatique.

---

<sup>1</sup> Lettre au Premier Ministre datée du 30 août 2004. Voir le texte complet à : [www.cleanairrenewableenergycoalition.com](http://www.cleanairrenewableenergycoalition.com)

<sup>2</sup> Pour l'énergie photovoltaïque (PV) solaire, un programme gouvernemental de réduction des coûts prévoyant la remise d'une partie des frais d'achat est recommandé.

<sup>3</sup> Taux de croissance prévus de 1 % à 2 % par année.

### **La stabilité des coûts influencera favorablement les prix de l'électricité**

*Les principaux frais de production d'énergie renouvelable à faible incidence se trouvent dans les dépenses engagées pour installer l'équipement plutôt que dans les frais d'exploitation de celui-ci une fois qu'il est en place, ce qui rend plus prévisible le coût de l'énergie renouvelable à faible incidence et favorise la stabilité du prix de l'électricité.*

*\* Le gouvernement fédéral annonce son intention de poursuivre dans cette voie dans le discours du Trône du 5 octobre 2004.*

### **Déploiement rapide**

*L'énergie renouvelable à faible incidence, produite à partir d'installations modulaires simples peu encombrantes et ayant peu d'incidences sur l'environnement, peut être en place dans un délai de deux ou trois ans.*

### **La diversification des sources d'énergie renouvelables à faible incidence accroît la fiabilité**

*Les sources d'énergie renouvelables à faible incidence permettent de diversifier les approvisionnements en énergie du Canada, en décentralisant la distribution de manière à augmenter la sécurité énergétique et à assurer un rétablissement rapide en cas de panne.*

### **La création d'emploi et d'une nouvelle industrie**

*Les sources d'électricité renouvelables à faible incidence emploient en moyenne 6 personnes par 10 MW de puissance et, en encourageant leur développement en versant une prime de 1 cent du kWh, les gouvernements ont la possibilité de contribuer à la création de plus de 20 000 nouveaux emplois d'ici à 2015<sup>4</sup>.*

## **RÉPERCUSSIONS DE NOTRE VISION DE L'AVENIR SUR LE BUDGET FÉDÉRAL**

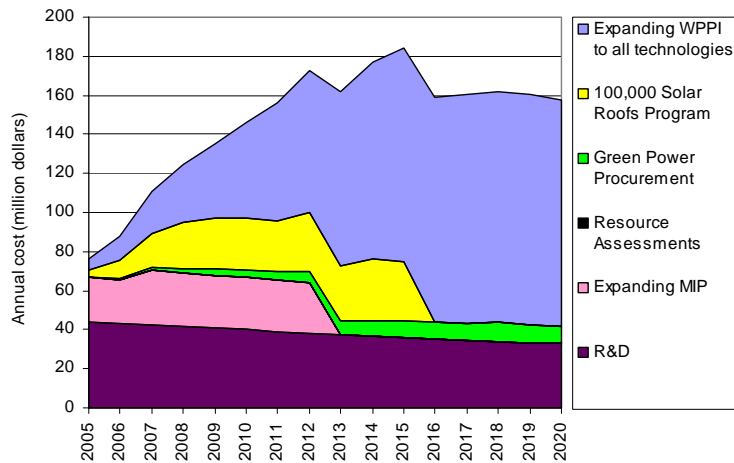
*La Clean Air Renewable Energy Coalition évalue<sup>5</sup> le coût de ses recommandations, dans son rapport intitulé Vision for a Low-Impact Renewable Energy Future for Canada<sup>6</sup>, pour les seize prochaines années (2005 to 2020). Pour l'ensemble des mesures recommandées, il faudrait un budget annuel de 131 millions de dollars d'ici à 2020. Ce financement comprendrait l'expansion du programme d'Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉE) – augmentation de 1 000 MW à 4 000 MW), la création d'une mesure incitative semblable pour d'autres technologies de production d'énergie renouvelable à faible incidence (Mesure d'incitation à la production d'énergie verte - MIPEV), le prolongement du Programme de stimulation de marché (PSM) jusqu'en 2012 assorti d'un budget accru, l'augmentation des achats fédéraux d'électricité verte, un programme national de réduction des coûts d'achat (installations voltaïques), l'évaluation des sources d'énergie pour diverses technologies et l'augmentation du financement destiné spécifiquement à la recherche sur l'énergie renouvelable à faible incidence. Ce niveau de financement est très semblable au soutien que le gouvernement accorde présentement aux autres types d'énergie comme l'énergie nucléaire ou le bioéthanol.*

---

<sup>4</sup> L'étude a été effectuée par le Pembina Institute – Canadian Renewable Electricity Development: Employment Impacts. Le document complet se trouve à l'adresse suivante : [www.cleanairrenewableenergycoalition.com](http://www.cleanairrenewableenergycoalition.com).

<sup>5</sup> L'évaluation, effectuée par Environmental Intelligence, est intitulée Federal Budgetary Implications of Coalition Vision Document Recommendations. Elle se trouve à : [www.cleanairrenewableenergycoalition.com](http://www.cleanairrenewableenergycoalition.com).

<sup>6</sup> Le document complet se trouve à l'adresse suivante : [www.cleanairrenewableenergycoalition.com](http://www.cleanairrenewableenergycoalition.com).



[Traduction du tableau]

Coût annuel (millions de dollars)

Appliquer l'EPÉE à toutes les technologies

Programme de 100 000 toits solaires

Achats d'énergie verte

Évaluation des sources d'énergie

Prolongement du PSM

R-D

## CONCLUSION

Les sources d'énergie renouvelables à faible incidence prennent de l'importance à l'échelle mondiale. Le Canada est sur le point de devenir un joueur important dans le développement de ces technologies renouvelables et dans la production d'énergie renouvelable à faible incidence. Cependant, le créneau de marché dans lequel le Canada pourrait exercer un leadership dans ces domaines est étroit. D'autres pays saisissent déjà les occasions, munis de stratégies gouvernementales globales pour appuyer la production d'énergie renouvelable à faible incidence. Le Canada a maintenant une excellente occasion de le faire aussi.

PERSONNES-RESSOURCES

BC Hydro, Joanne McKenna, [joanne.mckenna@bchydro.bc.ca](mailto:joanne.mckenna@bchydro.bc.ca)

Canadian Hydro Developers, Steve O’Gorman,  
[steve@canhydro.com](mailto:steve@canhydro.com)

Environmental Intelligence, Martin Tampier,  
[martin.tampier@telus.net](mailto:martin.tampier@telus.net)

Ontario Power Generation Inc., Anda Kalvins,  
[anda.kalvins@opg.com](mailto:anda.kalvins@opg.com)

Pembina Institute for Appropriate Development,  
[thomasml@pembina.org](mailto:thomasml@pembina.org)

Suncor Energy Inc., Dianne Humphries,  
[dhumphries@suncor.com](mailto:dhumphries@suncor.com)

**Mark S. Rudolph**

Coordonnateur

Clean Air Renewable Energy Coalition

15 Timber Run Court

Campbellville, ON L0P 1B0

[mark@cleanairrenewableenergycoalition.com](mailto:mark@cleanairrenewableenergycoalition.com)

*Cette brochure est rédigée à l’intention de la Clean Air Renewable Energy Coalition par Ontario Power Generation et imprimée par Canadian Hydro Developers.*

AIM PowerGen Corporation • AXOR • BC Hydro • BP Canada Energy Company • Benign Energy Canada Inc.

Canadian Hydro Developers • Enbridge • Fédération canadienne des municipalités • Les Ami(e)s de la terre

Institut international du développement durable • Ontario Power Generation Inc. • Pembina Institute • Pollution Probe

Shell Canada Limitée • Suncor Energy Inc. • Toronto Atmospheric Fund • Toronto Environmental Alliance • Toronto Hydro